

Service à contacter :

Direction générale des Finances publiques
P.DEP AUDE
TRESORERIE PAIERIE DEPARTEMENTALE
90 AV PIERRE SEMARD
11890 CARCASSONNE CEDEX 9
Codique : 011090
Téléphone : 04 34 42 70 40
Mél : t011090@dgfip.finances.gouv.fr
Accueil du public : 8H30 À 12H ET LUNDI AM SUR RDV
Références bancaires :
IBAN : FR303000100257C112000000074
BIC : BDFEFRPPCCT

Référence pour toute correspondance :

40464746312-51200

P DEP AUDE
TRESORERIE PAIERIE DEPARTEMENTALE
90 AV PIERRE SEMARD
11890 CARCASSONNE CEDEX 9

5324-022638-0056-2

HECTARE
28 RUE AIME RAMOND
11000 CARCASSONNE

CARCASSONNE, le 11/09/2025

MISE EN DEMEURE DE PAYER

Bonjour,

Selon mes informations, malgré une demande de paiement préalable, vous restez redevable de la somme de 29 472,00 € dont le détail figure dans le tableau des pages suivantes.

En application de l'article L. 257 du livre des procédures fiscales, je vous invite à régulariser votre situation à réception de cette mise en demeure de payer. À défaut, j'engagerai à votre encontre, à l'issue d'un délai de 8 jours suivant la notification de la présente mise en demeure de payer, des poursuites pouvant occasionner des frais élevés.

Le présent document tient lieu de commandement de payer prévu par les articles L. 221-1 et R. 221-1 du code des procédures civiles d'exécution. À ce titre, il pourra être procédé, 8 jours après la notification de la présente mise en demeure de payer, à la saisie de vos biens meubles.

SYADEN - SIRET 20002678900053

MONTANT TOTAL A PAYER

29 472,00 €

Pour payer, vous pouvez utiliser l'un des modes de paiement proposés au verso.

Si vous souhaitez contester cette mise en demeure de payer, vous devez vous adresser au Directeur départemental ou régional des Finances publiques ou au responsable du service à compétence nationale dans les deux mois suivant sa notification.

Si vous rencontrez des difficultés pour régler la somme restant due, vous pouvez contacter le « Service à contacter » désigné en tête de ce document, qui est seul compétent pour vous répondre.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

La comptable publique/ Le comptable public
CHRISTOPHE COCHELIN

Feuillet 1/2

Application : HELIOS

Mise en demeure de payer n° : 40464746312

Du : 11/09/2025

HECTARE
28 RUE AIME RAMOND
11000 CARCASSONNE

SOMME A PAYER EN EUROS : 29 472,00 €

Références

Collectivité : 51200

SYADEN

Poste : 011090

TALON DE PAIEMENT
à joindre à votre chèque

€

CENTRE D'ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
TSA 61110
78924 YVELINES CEDEX 9

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

000000512252

55555000126 72302000404647463120110905964806 2947200

Pour utiliser les
autres modes de
règlement, voir
au verso.

Situation des sommes dont vous êtes redevable, arrêtée le 11/09/2025, en vertu de titre(s) rendu(s) exécutoire(s) par l'ordonnateur de/SYADEN - SIRET 20002678900053

Nature de la créance	Références / Numéro de la créance	Date du titre exécutoire	Montant dû	Versements / réductions	Reste dû
PARTICIPATION TRAVAUX EXTENSION VILLALIER 25CAMN009	BC 51200/EX 2025 T 293	24/06/2025	11 568,00	0,00	11 568,00
PARTICIPATION TRAVAUX EXTENSION VILLENEUVE MINERVOIS 25CAMN014	BC 51200/EX 2025 T 303	27/06/2025	17 904,00	0,00	17 904,00
			MONTANT TOTAL A PAYER		29 472,00€

